

S'outiller pour l'adaptation équitable aux changements climatiques

Un continuum pour
soutenir la réflexion



labo
équité
climat

Québec 

Mise en contexte



Les conséquences des changements climatiques sur la santé de la population s'amplifient avec les aléas de plus en plus fréquents et intenses (ex. : chaleur accablante, feux de forêt, pluies intenses, tempêtes, etc.). Ces conséquences affectent certains groupes sociaux de manière disproportionnée. L'adaptation aux changements climatiques demande d'opérer une transition. Agir simultanément sur les plans social et écologique et sur le plan de la santé apporte de multiples bénéfices.

En effet, l'adaptation va au-delà de la nécessité d'apprendre à vivre avec les changements climatiques. C'est aussi la possibilité de contribuer à améliorer les milieux de vie et à accroître la qualité des services, des aménagements et des espaces de participation adaptés à toute la population. Réfléchir à l'adaptation collectivement et inclusivement sous l'angle de la santé, de l'environnement et de l'équité représente une occasion de s'investir dans cette transition pour un vivre-ensemble sain, équitable et durable pour les générations actuelles et futures.

Tous les pays, groupes et secteurs de la société n'ont pas contribué de la même manière aux changements climatiques, et ce constat est au cœur de la notion de justice climatique. Plus les personnes sont en situation de pauvreté, moins elles contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, aux changements climatiques. Malheureusement, elles sont à l'inverse plus susceptibles d'être affectées par les conséquences des changements climatiques, et moins en mesure de s'y adapter, ce qui augmente leur vulnérabilité (Senay *et al.*, 2023; Oxfam, 2023).

La recherche montre que l'adaptation n'est pas équitable d'emblée. Les mesures qui visent l'adaptation peuvent aggraver les inégalités, et donc la vulnérabilité aux changements climatiques. On parle alors de maladaptation (Anguelovski *et al.* 2016, Després 2021, Reckien *et al.* 2023). À l'inverse, avec des actions d'adaptation qui visent explicitement à réduire les écarts entre les groupes sociaux, on progresse vers une adaptation équitable. L'équité, en adaptation aux changements climatiques, réfère à la répartition juste du fardeau et des bénéfices entre les groupes et les territoires, en reconnaissant les

inégalités existantes ainsi que les savoirs et les expériences des personnes les plus affectées (exposées ou en situation de vulnérabilité), en particulier des groupes marginalisés, qui subissent davantage de contrecoups. Ainsi, prendre le virage de l'adaptation équitable contribue à une plus grande justice climatique et permet de cibler de manière cohérente les causes profondes et communes des changements climatiques et des ISS (inégalités sociales de santé).

Bien qu'aucune action ne puisse à elle seule corriger toutes les inégalités sociales de santé, une préoccupation constante pour l'équité devrait se trouver au cœur de l'élaboration de chaque action afin de saisir tous les leviers qui s'appliquent à la situation. Par ailleurs, même les actions, les politiques et les projets dont l'objectif premier n'est pas l'adaptation comportent aussi un risque de générer de la maladaptation s'ils ne prennent pas en compte les enjeux liés aux changements climatiques et les inégalités sociales de santé.

Cet outil propose des balises en vue d'éviter la maladaptation et l'accroissement des inégalités, tout en faisant un pas vers l'équité.



Objectifs de l'outil

- Développer, bonifier ou améliorer les mesures d'adaptation dans une visée d'équité;
- Faciliter l'action malgré la complexité des situations;
- Mettre à profit l'expertise des praticiennes et praticiens en santé publique, en développement des communautés ainsi qu'en développement social ou territorial dans les processus d'adaptation aux changements climatiques.

Public cible

Les praticiennes et praticiens en santé publique qui s'engagent dans une démarche d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que leurs partenaires.

Mise en garde

Cet outil n'est pas une grille d'évaluation, mais plutôt un outil de réflexion collective en vue d'intégrer une lunette bifocale sur les inégalités sociales de santé et les changements climatiques dans les actions, les projets et les politiques en cours ou à venir, afin d'éviter la maladaptation et viser une adaptation équitable.

Aucune mesure d'adaptation n'est sans risque (Schipper, L., 2020). L'adaptation équitable est un processus à aborder avec humilité, et qui n'est jamais achevé. Cet outil a certainement des angles morts; merci de nous en faire part.

Veillez à ne pas réfléchir en vase clos! Il est important d'avoir une diversité de voix, par exemple celles de collectivités, de partenaires autochtones, de jeunes, de personnes plus exposées, marginalisées ou plus vulnérables aux changements climatiques. Leurs perspectives et expériences enrichissent la compréhension de l'adaptation (IPCC 2022; Hicke *et al.*, 2022; Senay *et al.*, 2023).



L'adaptation aux changements climatiques n'est pas équitable d'emblée!

Comment ajuster ou bonifier les actions d'adaptation pour viser l'équité

	Maladaptation	Adaptation	Adaptation équitable
Processus	Cloisonné ←	Collaboratif/participatif →	Inclusif →
Inégalités sociales de santé	Augmente l'écart entre les groupes sociaux ←	Réduit peu l'écart entre les groupes sociaux →	Réduit l'écart entre les groupes sociaux →
Vulnérabilité	Augmente la sensibilité Diminue la capacité d'adaptation ←	Diminue la sensibilité Augmente la capacité d'adaptation →	Réduit en priorité la vulnérabilité des groupes marginalisés →
Exposition	Augmente l'exposition ←	Diminue l'exposition →	Diminue en priorité l'exposition des groupes marginalisés →
Écosystèmes	Destruction des écosystèmes et de la biodiversité ←	Protection des écosystèmes et de la biodiversité →	Équité territoriale, auto-détermination et justice environnementale →
GES	Augmentation GES ←	Sans augmentation GES →	Diminution GES sans transfert du fardeau sur les groupes marginalisés →

Sources de l'outil :

Cet outil est une adaptation de la figure 17.10 du IPCC WGII Sixth Assessment Report, 2022 (aussi dans Reckien *et al.* 2023). Il a évolué grâce aux commentaires reçus lors d'un atelier présenté aux Journées annuelles de santé publique 2023. L'équipe de projet a aussi bénéficié de suggestions précieuses d'un comité de lecture varié, composé de professionnelles et professionnels des directions de santé publique de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, des Laurentides, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Chaire de recherche sur les inégalités sociales de santé et de l'équipe du Labo Équité Climat. Les autrices tiennent également à souligner la contribution significative de Marie Lapointe et de Marie-Hélène Senay de l'Institut national de santé publique au développement du projet.

Annabelle Savard

Agente de planification, de programmation et de recherche
Changements climatiques et inégalités sociales de santé
Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

Sophie L. Van Neste

Professeure-chercheuse, codirectrice du Labo Équité Climat
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine
INRS – Centre Urbanisation Culture Société

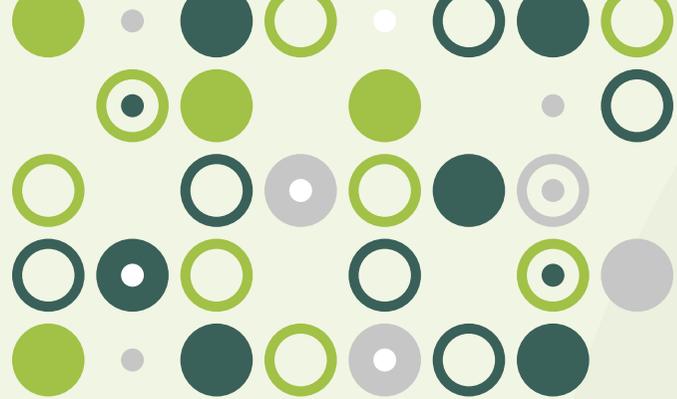
Elyse Durocher

Conseillère scientifique, équipe TEIAC – Formation et Mobilisation
Unité Territoire, évaluation des impacts et adaptation au climat
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie
Institut national de santé publique du Québec

Audrey-Anne Després

Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de la santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale





Guide d'accompagnement pour l'utilisation de l'outil

Le guide peut être consulté en complément de l'outil, selon vos besoins. Il vous permettra d'approfondir votre compréhension de chacun des continuums.



Continuum portant sur les processus

En vue d'éviter la maladaptation

- Une diversité de savoirs est-elle prise en compte (savoirs et partenariats intersectoriels, incluant le secteur social, et savoirs expérientiels, en particulier des populations sensibles aux changements climatiques)? Des modalités sont-elles mises en place pour apprendre et ajuster l'action au fur et à mesure en fonction de ses effets?
- Les droits des communautés autochtones ont-ils été respectés?
- Des informations sur les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques sur le territoire sont-elles rendues disponibles?
- L'équipe de projet a-t-elle des ressources suffisantes et des expertises pertinentes pour planifier la participation équitable et l'inclusion?
- La participation citoyenne et celle des partenaires locaux ont-elles été envisagées dès le départ et de manière évolutive? La marge de manœuvre et le pouvoir d'influence des participantes et participants sont-ils clairement annoncés? Des suivis avec les participantes et participants sont-ils prévus après la concertation et lors des étapes de mise en œuvre?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

Donne-t-on une voix suffisante aux groupes marginalisés et aux intervenantes et intervenants sociaux? Les priorités ont-elles été coconstruites par, pour et avec les groupes marginalisés les plus affectés par les changements climatiques?

Les modalités de participation sont-elles inclusives (lieu, temporalité, mode de participation, langage clair et sans jargon, etc.)?

Donne-t-on les mêmes ressources et les mêmes moyens de contribuer aux participantes et participants de différents secteurs et milieux d'intervention? Y a-t-il un soutien pour faciliter leur participation (formation, compensation financière)?

Les torts passés, ainsi que les dynamiques de pouvoir inégales et de discrimination systémique, ont-ils été considérés dans la conception des processus?

Est-ce que les processus favorisent l'autodétermination autochtone, la reconnaissance des territoires, de même que les savoirs et expériences autochtones (dans le respect des limites et des souhaits des communautés concernées)? Appuient-ils l'inclusion des différentes visions du monde des communautés autochtones, afin d'informer les priorités d'action sur les changements climatiques et la santé (Agence de santé publique du Canada 2022, 25 octobre)?



Continuum portant sur les inégalités sociales de santé

En vue d'éviter la maladaptation

- Quels groupes bénéficient majoritairement de l'action?
- Est-ce que les bénéfices profitent plus fortement aux groupes les plus favorisés? Si oui, modifiez.
- Y a-t-il des effets négatifs sur les groupes marginalisés? Si oui, est-ce que les effets négatifs ont été minimisés?
- Est-ce que l'action pourrait augmenter l'écart de santé ou de bien-être entre les groupes sociaux?
- Quels groupes vont se prémunir des occasions (reliées à l'emploi, à la nouvelle ressource ou au nouveau service créés)?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

- L'écart entre les groupes sociaux est mesuré et sa réduction fait partie des objectifs explicites de l'action;
- Les groupes marginalisés sont ceux qui bénéficient davantage de l'action;
- Grâce à l'action, il y aura une réduction (directe ou indirecte) des inégalités;
- L'action contribue à transformer les normes sociales vers un partage des responsabilités pour réduire les iniquités;
- Les actions auront des effets pérennes et permettront de réduire les iniquités dans les générations futures.

Continuum portant sur la vulnérabilité populationnelle aux changements climatiques

En vue d'éviter la maladaptation

Est-ce que l'action diminue la sensibilité de la population?

- Les facteurs qui rendent certains groupes plus sensibles aux aléas climatiques ont-ils été identifiés et pris en compte?
Exemples de facteurs de sensibilité : âge, genre, état de santé physique et mentale, conditions matérielles, précarité résidentielle et itinérance, discriminations, stigmatisation et racisme, immigration récente, isolement social, usage de substances (ex. : alcool, drogues), violence familiale (ex. : considérer que la chaleur accablante augmente les violences domestiques envers les femmes).
- Des actions portent-elles sur les déterminants sociaux de la santé (lutte à la pauvreté, lutte aux préjugés et à la discrimination, logement abordable et salubre, saine alimentation, transport actif, etc.)?
- La promotion d'environnements favorables à la santé globale et de saines habitudes de vie est-elle intégrée dans la mesure?

Est-ce que l'action augmente la capacité d'adaptation de la population?

- Les contraintes à l'adaptation sur le territoire ont-elles été identifiées?
- Des leviers collectifs pour augmenter la capacité d'adaptation ont-ils été identifiés et utilisés?
- A-t-on notamment considéré les compétences et les ressources de la population pour s'adapter aux changements climatiques, l'accès accru à des services de proximité (services de santé, soutien social et communautaire, sécurité alimentaire, piscines, espaces de rafraîchissement, bibliothèques, etc.), le soutien aux réseaux d'entraide et la résilience communautaire?
- Des stratégies ont-elles été élaborées pour joindre les populations en situation de plus forte vulnérabilité climatique (ex. : celles qui sont isolées ou marginalisées) lors de crises ou d'événements météorologiques extrêmes?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

- Identifier les groupes marginalisés sur le territoire, leurs sensibilités et les leviers d'adaptation;
- Prioriser des actions qui ciblent spécifiquement la réduction de la vulnérabilité des groupes marginalisés;
- Identifier la disparité des ressources en ce qui a trait à l'adaptation et agir pour réduire cette disparité ainsi que les barrières à l'accès aux services de proximité et aux réseaux de soutien social et communautaire;
- Adapter les actions d'adaptation et les moyens de communication (langues, pictogrammes) aux besoins des groupes marginalisés;
- Reconnaître et réparer les torts causés par des actions passées qui ont accru la vulnérabilité de certains groupes et territoires;
- Reconnaître la production sociale des vulnérabilités et agir sur elle, en évitant de transférer le fardeau de l'adaptation sur les individus, particulièrement ceux qui sont issus des groupes marginalisés.

Continuum portant sur l'exposition

En vue d'éviter la maladaptation

- L'action réduit-elle l'exposition aux aléas climatiques (chaleur, inondations, feux de forêt, etc.)?
- L'action tient-elle compte de l'exposition (distribution des îlots de chaleur, inondations, érosion, etc.) dans les milieux de vie (quartiers, milieux de garde, écoles, CHSLD, etc.)?
- Les conditions de logement exposent-elles davantage les personnes aux aléas climatiques (itinérance, précarité résidentielle, isolation déficiente du logement, efficacité énergétique pour garder une température confortable, salubrité, ventilation, aération ou climatisation)? L'action considère-t-elle l'exposition associée aux conditions d'habitation?
- L'action considère-t-elle l'exposition aux aléas dans les pratiques quotidiennes (soin des enfants, tâches ménagères, préparation des repas, hygiène, activités sportives extérieures, déplacements pour aller au travail ou participer à différentes activités, etc.)?
- L'action tient-elle compte de l'état des infrastructures qui accroissent l'exposition aux aléas (refoulement d'égouts dans les sous-sols, plus forte exposition aux débordements des rivières, grande proportion de surface minéralisée, vulnérabilité des routes à l'érosion, état du réseau électrique, du transport, du réseau de télécommunication, du réseau d'eau potable, etc.)?
- L'action considère-t-elle l'exposition associée aux conditions de travail (travail extérieur, travail dans un lieu où la température intérieure est déjà élevée, horaire, effort physique requis, équipements de protection, etc.)?
- L'exposition des secteurs ou des industries qui dépendent fortement de l'environnement est-elle prise en compte (secteur agroalimentaire, chasse et pêche, transport, mines et énergie, tourisme, industrie forestière, etc.)?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

- Identifier les facteurs et les occurrences d'exposition inéquitable sur le territoire;
- Réduire l'exposition des groupes marginalisés en priorité;
- Agir sur les bâtiments, les aménagements et les infrastructures pour réduire l'exposition inéquitable aux aléas climatiques dans les milieux de vie, tout en anticipant les effets néfastes de cette situation, comme l'embourgeoisement et le déplacement de groupes marginalisés;
- Favoriser l'accès à des logements salubres, écoénergétiques, sécuritaires et abordables pour les groupes marginalisés en priorité;
- Protéger et faire valoir les droits des groupes les plus exposés (locataires, travailleuses étrangères et travailleurs étrangers temporaires, femmes, etc.).



Continuum portant sur les écosystèmes

En vue d'éviter la maladaptation

- L'action contribue-t-elle à protéger la biodiversité? Permet-elle de valoriser l'apport des écosystèmes à l'adaptation aux changements climatiques? Évite-t-on de perturber les écosystèmes naturels (biodiversité, qualité des sols, de l'eau, etc.)?
- Les milieux protégés incluent-ils des espèces non commercialisées par les humains? Qu'en est-il des espèces protégées?
- Le bien-être animal est-il considéré?
- Les besoins et le bien-être des générations futures sont-ils pris en compte dans notre relation aux écosystèmes?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

- Reconnaître et identifier la distribution inéquitable des écosystèmes protégés, restaurés et des espaces verts, et agir sur elle;
- Améliorer l'accès aux parcs, aux espaces verts et bleus, ainsi que l'offre d'activités qui s'y déroule pour les groupes marginalisés (équité territoriale);
- Favoriser l'autodétermination des peuples autochtones et des groupes marginalisés dans la protection et l'usage des écosystèmes;
- Reconnaître les différentes manières de valoriser la nature et leur faire une place;
- Réduire les injustices environnementales qui touchent en particulier les groupes marginalisés (ex. : limiter la concentration cumulative de polluants dans les milieux affectés, prévoir des mesures accrues de réduction, de rétablissement et de verdissement dans les milieux pollués);
- Attention à la gentrification verte! Le verdissement peut faire augmenter les valeurs foncières et les loyers. Pensez au logement social et à l'accès à la propriété pour les familles à revenus modestes lors de l'élaboration des mesures de verdissement.

Continuum portant sur les gaz à effet de serre (GES)

En vue d'éviter la maladaptation

- Évite-t-on d'augmenter les émissions de GES?

Pour faire un pas de plus vers l'adaptation équitable

- On reconnaît les niveaux de contribution inégaux des différents groupes sociaux à la production de GES (le revenu est un prédicteur important de l'empreinte carbone des individus à travers leur niveau de consommation (IPCC 2023, chapitre 2, Boucher 2023);
- Le fardeau de réduction des GES n'est pas porté par les groupes marginalisés d'une manière disproportionnée par rapport à leur empreinte;
- Les mesures de réduction des GES ciblent d'abord les groupes qui, historiquement, ont le plus contribué au problème et qui ont le plus de moyens pour y remédier.



Glossaire

Adaptation

« Changement dans les comportements et les caractéristiques d'un système de manière à pouvoir composer avec une situation dans un endroit spécifique. L'adaptation aux changements climatiques fait référence ici à ces ajustements qui sont faits spécialement pour composer avec un climat en évolution rapide » (Ouranos, 2015, p. 2). L'adaptation est un processus complexe, continu, et en règle générale, itératif (Gouvernement du Canada, 2024).

Capacité d'adaptation

Elle peut être définie comme l'habileté du système, des institutions, des êtres humains et des autres organismes à s'ajuster aux dommages potentiels des changements climatiques et à tirer profit des occasions ou à répondre aux conséquences (Field *et al.*, 2014).

Exposition aux aléas

Contact entre un individu et un agent stressor d'origine biologique,

psychosocial, chimique ou physique, incluant les agents stressors affectés par les changements climatiques (Demers-Bouffard, 2021, p. 20).

Groupes marginalisés

Groupe de personnes qui est exclu d'une participation pleine et significative à la société, généralement en raison de discrimination ou d'autres moyens d'oppression. Les membres d'un groupe marginalisé ont un accès réduit à des ressources, des occasions et des services. Un groupe de personnes peut être marginalisé en fonction de facteurs tels que la race, l'ethnicité, le sexe, le genre, les capacités, l'âge, la religion, le statut socioéconomique, la classe sociale et le lieu géographique. (Gouvernement du Canada, 2022).

Inégalités sociales de santé

Différences dans l'état de santé de différents groupes sociaux de la population qui sont attribuables à une distribution inégale des ressources. Elles sont injustes et évitables (Senay *et al.*, 2023).

Justice climatique

Prise en compte de l'équité et des droits humains dans les décisions et les mesures en matière de changements climatiques, autant dans le volet adaptation que dans le volet atténuation et transition juste. Actuellement, les personnes qui ont le moins participé à la crise climatique sont touchées par elle de manière disproportionnée. La justice climatique pousse à penser que les responsabilités dans la lutte aux changements climatiques devraient être réparties en fonction du niveau de participation au problème et qu'il est nécessaire de s'attaquer aux inégalités systémiques, socioécologiques et intergénérationnelles que ces changements provoquent (PNUD, 2023).

Maladaptation

Mesures d'adaptation susceptibles d'aggraver le risque de conséquences néfastes associées au climat (y compris une hausse des émissions de gaz à effet de serre), d'accentuer la vulnérabilité

face aux changements climatiques, d'accroître les inégalités de santé ou de dégrader les conditions de vie actuelles ou futures (Campagna *et al.*, 2023, Reckien *et al.* 2023, Schipper 2022). Ce résultat est rarement intentionnel (Senay *et al.*, 2023).

Sensibilité

Elle correspond au « degré de susceptibilité d'un individu ou d'une communauté à être affecté par la variabilité ou le changement climatique » (Demers-Bouffard, 2021, p. 20). Plusieurs facteurs affectent la sensibilité aux aléas, comme l'âge, le réseau social, le revenu, le niveau de mobilité, les maladies chroniques, la perception du risque, etc. (Demers-Bouffard, 2021).

Vulnérabilité

Propension ou prédisposition à être négativement affecté. La notion de vulnérabilité englobe divers concepts et éléments, tels que la sensibilité et la capacité d'adaptation (GIEC, 2018).

Bibliographie

- Agence de la santé publique du Canada, (2022), *Générer des connaissances pour éclairer les mesures de santé publique contre les changements climatiques au Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2022/priorites-recherche.html>
- Bowie-Edwards, A., Jodoin, S., Cree, I., Goodleaf-Labelle, K., Chiblow, J., et Deranger, E., (2023), « Indigenous Rights and Sovereignty in National Climate Policies. A Systematic Analysis », *Indigenous Climate Action*, <https://static1.squarespace.com/static/5e8e4b5ae8628564ab4bc44c/t/656b113b4f5a45687025a0bc/1701515611220/Rights+Analysis+Report+and+Appendixpdf.pdf>
- Amorim-Maia, A. T., Anguelovski, I., Chu, E., et Connolly, J., (2022), « Intersectional climate justice: A conceptual pathway for bridging adaptation planning, transformative action, and social equity », *Urban Climate*, 41, 101053, <https://doi.org/10.1016/j.uclim.2021.101053>
- Anguelovski, I., Shi, L., Chu, E., Gallagher, D., Goh, K., Lamb, Z., Reeve, K., et Teicher, H., (2016), « Equity Impacts of Urban Land Use Planning for Climate Adaptation », *Journal of Planning Education and Research*, 36 (3), 333348. <https://doi.org/10.1177/0739456X16645166>
- Anguelovski, I., Shi, L., Chu, E., Gallagher, D., Goh, K., Lamb, Z., Reeve, K., et Teicher, H., (2016), « Equity Impacts of Urban Land Use Planning for Climate Adaptation : Critical Perspectives from the Global North and South », *Journal of Planning Education and Research*, 36 (3), 333348, <https://doi.org/10.1177/0739456X16645166>
- Boucher, G., (2023), « L’empreinte carbone des ménages québécois selon le revenu », *Observatoire québécois des inégalités*, https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/08/Analyse_Empreinte-carbone-des-menages_compressed.pdf
- Campagna, C., Ouimet, M.-J., Généreux, M., et Pétrin-Desrosiers, C., (2023), « Chapitre 4. Changements climatiques », dans I. Goupil-Sormany, M. Debia, P. Glorennec, J.-P. Gonzalez, N. Noisel (dir.), *Environnement et santé publique, Fondements et pratiques* (2^e éd., p. 113-142). Presses de l’école des hautes études en santé publique, <https://stm.cairn.info/environnement-et-sante-publique--9782810910076-page-113?lang=fr>
- Demers-Bouffard, D., (2021), « Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d’adaptation. Synthèse des connaissances. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 3 février 2023. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2771-aleas-changements-climatiques-effets-sante-vulnerabilite-adaptation.pdf>
- Després, Emily, (2021), *État des connaissances sur les enjeux d’inégalités associées aux solutions d’adaptation aux changements climatiques. Rapport présenté Ouranos et à l’Observatoire québécois des inégalités*, s.l.: s.n., 46 pages, <https://www.ouranos.ca/fr/projets-publications/inegalites-et-solutions-adaptations>

Excellence en santé Canada, (2022), *S'ouvrir : une introduction aux pratiques et cadres anti-oppression*, <https://www.healthcareexcellence.ca/fr/notre-action/tous-les-programmes/echange-de-connaissances-virtuel-sur-l-equite-la-diversite-et-l-inclusion/2022-01-13-equity-diversity-inclusivity-fr/>

Field, C. B., Barros, V. R., Mach, K. J., Mastrandrea, M. D. *et al.*, (2014), « Résumé technique », dans C. B. Field, V. R. Barros, D. J. Dokken, K. J. Mach, M. D. Mastrandrea, T. E. Bilir, M. Chatterjee, K. L. Ebi, Y. O. Estrada, R. C. Genova, B. Girma, E. S. Kissel, A. N. Levy, S. MacCracken, P. R. Mastrandrea et L. L. White (dir. pub.), *Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité. Partie A : Aspects mondiaux et sectoriels. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge et New York : Cambridge University Press, pp. 35-95. Consulté le 1^{er} septembre 2022. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WGIIAR5-IntegrationBrochure_fr-1.pdf

Gouvernement du Canada, *Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion*, site consulté le 9 avril 2024, <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>

Gouvernement du Canada, (2024), *Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte*, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation.html>

Hicke, J. A., Lucatello, S., Mortsch, L. D., Dawson, J., Dominguez Aguilar, M., Enquist, C. A. F., Gilmores, E. A., Gutzler, D. S., Harper, S., Holsman, K., Jewett, E. B., Johler, T. A., et Miller, K. A., (2022), « Chapter 14. North America. In *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* » (p. 19292042), Cambridge University Press, https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter14.pdf

Intergovernmental Panel on Climate Change, (2023), *Climate Change 2023: Synthesis Report, Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>

Lapointe, M, (2023), *Verdissement urbain et embourgeoisement : guide à l'intention des municipalités pour promouvoir un verdissement équitable*, Institut national de santé publique du Québec, https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-01/3443-guide-municipalite%C3%A9s-verdissement-equitable_ML_AF.pdf

New, M., D. Reckien, D. Viner, C. Adler, S.-M. Cheong, C. Conde, A. Constable, E. Coughlan de Perez, A. Lammel, R. Mechler, B. Orlove, and W. Solecki (2022) « Decision-Making Options for Managing Risk », dans *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 2539–2654, doi:10.1017/9781009325844.026. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-17/>

Ouranos, (2015), *Vers l'adaptation : Synthèse de connaissances sur les changements climatiques au Québec*, <https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-12/proj-201419-synthese2015-rapportcomplet.pdf>

Oxfam, (2023), *Égalité climatique : une planète pour les 99 %*.

Programme des Nations unies pour le développement, (2023), « Le changement climatique est une question de justice – voici pourquoi », <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi>

Reckien, D., Magnan, A. K., Singh, C., Lukas-Sithole, M., Orlove, B., Schipper, E. L. F., et Coughlan de Perez, E., (2023), « Navigating the continuum between adaptation and maladaptation », *Nature Climate Change*, 13 (9), 907918, <https://doi.org/10.1038/s41558-023-01774-6>

Schipper, L., (2020), « Maladaptation: When Adaptation to Climate Change Goes Very Wrong », *One Earth*, vol. 3.

Schipper, E. L. F., (2022), « Catching maladaptation before it happens », *Nature Climate Change*, 12 (7), 617618, <https://doi.org/10.1038/s41558-022-01409-2>

Schlosberg, D., Collins, L. B., et Niemeyer, S., (2017), « Adaptation policy and community discourse: Risk, vulnerability, and just transformation », *Environmental Politics*, 26 (3), 413437, <https://doi.org/10.1080/09644016.2017.1287628>

Senay, M.-H., Cunningham, J., et Ouimet, M.-J., (2023), *Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique*, Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/publications/3342?utm_source=Institut+national+de+sant%C3%A9+publique+du+Qu%C3%A9bec&utm_campaign=0f7b03d1cf-resonances-2023-08-01&utm_medium=email&utm_term=0_b5d9f3a57e-0f7b03d1cf-71567295

Van Neste, S. L., (2023), *Développement d'une approche de prise en compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique : du pourquoi au comment*, Présentation aux Journées annuelles de santé publique (JASP) 2023, 28 novembre 2023, colloque « Changements climatiques et inégalités sociales de santé : même combat? »

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent*

Québec 